



Chambre des communes
CANADA

Comité spécial sur la mission canadienne en Afghanistan

AFGH • NUMÉRO 019 • 3^e SESSION • 40^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le mercredi 1^{er} décembre 2010

—
Président

M. Garry Breitkreuz

Comité spécial sur la mission canadienne en Afghanistan

Le mercredi 1^{er} décembre 2010

• (1530)

[Traduction]

Le président (M. Garry Breitkreuz (Yorkton—Melville, PCC)): Nous allons commencer la 19^e réunion du Comité spécial sur la mission canadienne en Afghanistan. Nous reprenons notre étude sur la mission canadienne en Afghanistan.

Nous accueillons aujourd'hui les représentants d'Allen Vanguard Corporation et du IPA Group. C'est David Luxton, bonjour monsieur, qui représente Allen Vanguard Corporation. Quant au IPA Group, il est représenté par John Inns, directeur, et Geoff Poapst, également directeur.

Nous vous souhaitons la bienvenue, messieurs. Vous avez certainement une déclaration liminaire à nous faire. Généralement, nous accordons une dizaine de minutes à chaque témoin.

Vous pouvez commencer dès que vous êtes prêts.

M. David Luxton (président et directeur général, Allen Vanguard Corporation): Merci, monsieur le président.

Bonjour messieurs. Je vous remercie de m'avoir invité, en qualité de professionnel, à vous parler du rôle que l'industrie pourrait jouer dans le cadre de la future mission du Canada en Afghanistan.

Permettez-moi de commencer par vous dire quelques mots au sujet d'Allen Vanguard, l'entreprise que je dirige. C'est une entreprise canadienne, dont le siège se trouve à Ottawa. Nous avons des ateliers de fabrication à Ottawa et à Pembroke, en Ontario, ainsi qu'au Royaume-Uni et aux États-Unis, et nous avons aussi des équipes de services professionnels dans ces pays. Nous exportons nos produits et nos services dans plus de 100 pays. Notre cœur de métier est l'atténuation et la destruction de la menace que posent les engins explosifs improvisés et autres armes de terreur qui, au cours des 10 dernières années, ont contribué à déstabiliser un nombre croissant de régions du monde.

Dans le contexte de l'OTAN, l'engin explosif improvisé fait désormais partie du théâtre des opérations. La prévention contre les engins explosifs improvisés est un volet important des opérations de stabilisation et de contre-insurrection que l'alliance déploie actuellement. La lutte contre les engins explosifs improvisés s'articule généralement autour de trois grands axes d'intervention: premièrement, dès l'apparition de la menace, la destruction de l'engin explosif par sa localisation et sa neutralisation; deuxièmement, la protection et la formation des forces de sécurité pour lutter contre cette menace; et troisièmement, la mise au point de systèmes d'analyse judiciaire et de renseignements capables de repérer et de démanteler les réseaux qui approvisionnent, financent et fabriquent les armes meurtrières que sont les engins explosifs improvisés.

De plus en plus, les nations concernées planifient systématiquement l'intégration de toute une panoplie de mesures pour protéger leurs armées contre cette menace et pour détruire les engins explosifs

improvisés ennemis qui menacent non seulement nos soldats mais aussi nos populations civiles.

Dans les théâtres d'opérations comme l'Afghanistan, l'OTAN fournit des moyens efficaces de lutte contre les engins explosifs improvisés aux forces de ses pays membres qui y sont déployées. De plus en plus préoccupée par cette menace qui a augmenté de façon exponentielle au cours des cinq dernières années, l'alliance s'emploie également à aider les forces de sécurité afghanes à se doter des mêmes capacités de lutte contre les engins explosifs improvisés. Étant donné la nature extrêmement évolutive, sur les plans technique et tactique, de la menace que constituent les engins explosifs improvisés, l'industrie participe activement à cet effort, non seulement en livrant aux forces armées des solutions technologiques adaptées mais aussi en offrant un soutien opérationnel direct aux soldats qui y sont déployés ou sur le point de l'être et aux forces afghanes.

Le partenariat opérationnel qui existe entre l'industrie de la lutte contre les engins explosifs improvisés, les forces armées et les forces policières est tout à fait unique, et je dirai même qu'il se renforce de jour en jour, et pas seulement en Afghanistan. Les spécialistes d'Allen Vanguard, dont un grand nombre sont d'anciens combattants en Irak et en Afghanistan, aident directement des dizaines de pays à développer leurs capacités de lutte contre les engins explosifs improvisés.

En fait, ce sont nos agents qui ont rédigé la doctrine de l'OTAN en matière de lutte contre les engins explosifs improvisés, dans le cadre de notre contrat pluriannuel avec le Commandement allié Transformation de l'OTAN. Nos agents ont aidé des forces policières et militaires nationales du monde entier à mettre au point des politiques, des stratégies et des capacités de lutte contre les engins explosifs improvisés, avec l'appui de nos moniteurs très spécialisés qui organisent des séances de formation. De plus, nos scientifiques, nos ingénieurs et nos spécialistes de la lutte contre les engins explosifs improvisés ont mis au point des tenues de protection antibalistiques, des brouilleurs de fréquences radio, des robots démineur, des équipements de protection, des dispositifs de renseignements, et des laboratoires d'analyse judiciaire de campagne, qui sont tous utilisés pour lutter contre les engins explosifs improvisés dans le monde entier.

En résumé, nos agents, qui sont en très grande majorité canadiens, ont de bonnes raisons d'être fiers de leur contribution quotidienne et cruciale à la protection des soldats au front et des populations vulnérables contre la menace insidieuse que représentent les engins explosifs improvisés. Il est évident pour nous que l'industrie canadienne a un rôle précis et déterminant à jouer pour faciliter le transfert aux autorités afghanes des responsabilités en matière de sécurité, d'ici 2014.

Les responsables afghans connaissent la réputation d'Allen Vanguard. Comme le font parfois remarquer d'autres Canadiens, nous sommes sans doute mieux connus à l'étranger que chez nous. En fait, nous avons été invités par l'ambassadeur de l'Afghanistan au Canada, Son Excellence Jawed Ludin, à rencontrer des ministres afghans et des hauts-fonctionnaires à Kaboul, à la mi-novembre.

• (1535)

Nous avons ainsi rencontré le premier vice-président, le ministre de la Défense, le ministre de l'Intérieur, le chef de la Direction de la sécurité nationale de l'Afghanistan et le vice-conseiller à la sécurité nationale, entre autres, et leur message était clair et logique.

Le ministre de la Défense, M. Wardak, s'est exprimé en termes non ambigus. Comme il l'avait déjà dit à une réunion des ministres de la Défense de l'OTAN, en juin dernier, le transfert aux autorités afghanes des responsabilités en matière de sécurité, a-t-il répété, doit être assujéti à plusieurs conditions, notamment que les autorités afghanes disposent des capacités sécuritaires que fournit actuellement la FIAS. Il a ajouté qu'il n'était pas du tout satisfait de l'état actuel de son armée en ce qui concerne ses moyens de lutte contre les engins explosifs improvisés, sa formation et ses capacités, et que c'était la priorité principale qu'il s'était donnée pour ce transfert.

Le ministre de l'Intérieur, M. Mohammadi, a lui aussi estimé que l'insuffisance des capacités de lutte contre les engins explosifs improvisés était le plus gros obstacle au transfert des responsabilités, étant donné que les engins explosifs improvisés sont la cause de plus de 80 p. 100 des décès parmi les forces de sécurité afghanes. On nous a dit que les engins explosifs improvisés causaient la mort de 15 à 20 civils et de 6 policiers par jour, en moyenne. Le ministre a déploré que les policiers, qui sont en première ligne, soient complètement tributaires, et ce sont ses propres termes, des capacités de réponse de la FIAS, si bien que, seuls, ils seraient pratiquement sans défense contre ce genre de menace.

Le chef de la Direction de la sécurité nationale de l'Afghanistan, M. Nabil, s'est fait l'écho de ses collègues, et le vice-conseiller à la sécurité nationale, M. Abdali, a insisté sur la nécessité d'adopter une approche stratégique nationale qui permettra de conjuguer les efforts déployés par les trois organes de sécurité concernés, afin que la création de ces capacités se fasse de façon intégrée et durable.

Lors de notre visite à Kaboul il y a deux semaines, nous avons également eu des contacts étroits avec des responsables de l'OTAN, notamment le personnel d'état-major de lutte contre les engins explosifs improvisés de la FIAS et des représentants de la mission de formation de l'OTAN. Nous avons appris que, étant donné qu'il faut former de plus en plus de soldats et de policiers afghans, l'OTAN a dû focaliser ses efforts sur la formation des soldats et des dirigeants à un niveau très élémentaire, si bien que les fonctions plus spécialisées, comme la lutte contre les engins explosifs improvisés, ont été reléguées au second plan.

Ils ont maintenant commencé à faire des plans pour combler cette lacune, mais les progrès restent limités, faute d'experts pour former, conseiller, encadrer et aider ceux qui ont la responsabilité d'élaborer des programmes de renforcement des capacités de lutte contre les engins explosifs improvisés. Les experts de l'OTAN sont tellement occupés à assurer la protection de leurs propres soldats, et cela se comprend, qu'ils n'ont guère le temps de participer au renforcement des capacités sécuritaires afghanes. C'est un problème majeur, qui nuit surtout au renforcement des capacités de lutte contre les engins explosifs improvisés, et moins aux autres fonctions sécuritaires plus générales.

C'est la raison pour laquelle l'aide de l'industrie peut être déterminante.

Pour vous donner une idée de l'ampleur des besoins, je vous dirai que, d'après l'OTAN et les Afghans, ils auront besoin de près de 300 équipes d'intervention afghanes qualifiées pour lutter contre les engins explosifs improvisés, dont près de 90 pour la police nationale afghane, qui est en première ligne pour la protection des populations vulnérables. À la fin du mois d'août dernier, ils n'avaient réussi à déployer qu'une seule équipe policière opérationnelle de lutte contre les engins explosifs improvisés.

Je m'empresse d'ajouter, toutefois, que l'OTAN s'est exclusivement employée, jusqu'à maintenant, à former des équipes individuelles. Aujourd'hui, l'état-major de l'OTAN à Kaboul est en mesure de s'intéresser à la formation des responsables institutionnels qui seront chargés de mettre en place un système national, c'est-à-dire un système qui conjuguera les efforts de l'armée, de la police et des services de renseignements, et dont l'objectif sera, au-delà de la destruction de l'engin explosif improvisé, le démantèlement des réseaux de fabrication d'engins explosifs improvisés et l'arrestation des terroristes suspects.

Ce sont là les domaines dans lesquels Allen Vanguard a été invité par un grand nombre de pays à démontrer ses compétences particulières. Je suis convaincu que, d'ici peu, nous jouerons, auprès de l'OTAN, un rôle utile et stratégique dans le renforcement des capacités en Afghanistan, dès que les besoins auront été bien définis.

En conclusion, les engins explosifs improvisés sont un obstacle important qui empêche les hommes, les femmes et les enfants d'Afghanistan de vivre une vie normale, et qui freine les efforts de ceux qui veulent les aider à reconstruire leur pays.

• (1540)

Nous sommes convaincus, comme la plupart des gens je crois, que l'aide que nous pourrions apporter aux Afghans pour contrer la menace dangereuse et déstabilisante que représentent les engins explosifs improvisés sera une composante importante du processus de transfert, de l'OTAN aux autorités afghanes, des responsabilités en matière de sécurité. Étant donné que l'OTAN n'a guère de capacités excédentaires à consacrer, à court terme, à cet effort particulier, nous pensons que l'industrie canadienne peut apporter une contribution précieuse, dans un domaine qui aura un impact à la fois dans l'immédiat et à long terme.

J'espère que le comité apportera à la question toute l'attention voulue.

Encore une fois, je vous remercie de m'avoir invité à vous faire part de mes réflexions. Maintenant, je suis prêt à répondre à vos questions.

Merci.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Luxton.

Je vais maintenant donner la parole aux représentants du IPA Group.

Allez-vous vous partager les 10 minutes?

M. John Inns (directeur, IPA Group): Non, c'est moi qui vais faire une déclaration, monsieur le président.

Le président: Très bien. Allez-y.

M. John Inns: Merci beaucoup, monsieur le président et messieurs les membres du comité. C'est un honneur pour moi de comparaître devant vous aujourd'hui.

J'aimerais vous dire quelques mots sur notre groupe, sur ce que nous avons fait en Afghanistan, pourquoi la formation de gestionnaires est indispensable à l'autonomie de l'Afghanistan, et comment nous nous y prenons pour renforcer les capacités administratives de ce pays. J'aborderai également rapidement la question des coûts.

Je m'appelle John Inns, et je suis directeur du IPA Group. Je suis un ancien fonctionnaire, mais, depuis 20 ans, je fais de la consultation en gestion dans le secteur privé. Je me suis spécialisé dans le développement des organisations, la gestion du rendement, et la formation.

[Français]

Je suis anglophone. Je suis né à Montréal, mais je n'ai appris qu'un tout petit peu de français en jouant au hockey dans les rues de Montréal. Ma maîtrise du français n'est donc pas suffisante. Je parlerai donc uniquement en anglais.

[Traduction]

Mon collègue Geoff Poapst a les mêmes antécédents que moi, sauf qu'il est en plus ce que j'estime être un vidéaste réputé.

C'est en 2007 que nous avons combiné toutes ces compétences, lorsque le Service canadien du renseignement de sécurité nous a demandé de concevoir et de mettre en oeuvre un système de formation en gestion à l'occidentale pour la Direction nationale de la sécurité de l'Afghanistan. C'est le directeur général de l'époque, Amrullah Saleh, qui avait demandé une formation en gestion à l'occidentale. Il se rendait compte qu'on pouvait certes apprendre à des agents du renseignement à élucider des crimes et à poursuivre des terroristes, mais que la tâche était beaucoup plus difficile lorsque le gestionnaire ne possédait pas les concepts fondamentaux de la gestion comme la planification stratégique, l'établissement des objectifs et la responsabilisation des fonctionnaires.

La Direction de la sécurité nationale de l'Afghanistan voulait avoir une organisation plus efficace, plus transparente, plus collégiale, avec une culture de gestion moins autocratique. Voilà donc les consignes que nous avons reçues. En 2007 et en 2008, 400 membres de la Direction de la sécurité nationale de l'Afghanistan ont suivi notre programme de formation pour cadres intermédiaires, et 100 autres ont suivi le cours de formation pour cadres supérieurs. Tout indique que ces programmes ont été couronnés de succès.

Plusieurs mois après le cours, nous avons évalué la capacité des participants de la Direction de la sécurité nationale de l'Afghanistan à mettre en pratique ce qu'ils avaient appris. Nous nous sommes rendus dans neuf bureaux de la Direction de la sécurité nationale de l'Afghanistan, notamment à Panjshir, à Nangarhar et à Parwan. Ceux qui avaient suivi le cours pour cadres intermédiaires nous ont dit que, depuis, ils travaillaient de façon beaucoup plus efficace. Nous avons mesuré l'amélioration de la productivité à l'aide des instruments appris pendant la formation, et nous avons constaté qu'elle était supérieure à 50 p. 100. C'était très gratifiant, d'autant plus que cela confirmait ce que nous avions constaté en salle de classe — à savoir que la plupart des cadres intermédiaires et supérieurs de la Direction de la sécurité nationale de l'Afghanistan étaient ouverts aux nouvelles idées et qu'ils étaient vraiment avides d'apprendre. Comme je l'ai dit, je suis formateur de profession. J'ai formé des milliers de gens en Amérique du Nord, et je dois dire que les étudiants de la Direction de la sécurité nationale de l'Afghanistan comptent parmi les meilleurs que j'ai eus pendant toute ma carrière.

Compte tenu de ces résultats, la Direction de la sécurité nationale de l'Afghanistan a estimé qu'il fallait former environ 3 000 cadres intermédiaires et 500 cadres supérieurs, car il était nécessaire d'avoir

une masse critique de personnes sachant utiliser les outils de gestion occidentaux pour mettre en place une organisation plus efficace et plus responsable. Nous avons reçu le même genre d'appui de la part du directeur du SCRS, Jim Judd, et de l'ambassadeur Ron Hoffmann. À l'époque, ils voulaient que nous finissions de former une masse critique à la Direction de la sécurité nationale de l'Afghanistan avant de passer à l'ANP, la police nationale de l'Afghanistan. Nous pensions donc que nous retournerions là-bas, mais le travail a été suspendu parce que la Direction de la sécurité nationale de l'Afghanistan ne pouvait plus libérer d'agents étant donné que les élections de 2009 venaient d'être déclenchées en Afghanistan. Il n'y avait donc plus personne de disponible pour des cours de formation, et depuis, nous sommes dans l'attente que le gouvernement canadien ait fini de repenser toute sa stratégie en Afghanistan.

Étant donné l'engagement qui a été pris que l'Afghanistan puisse fonctionner en autonomie d'ici à 2014, nous voulions rester en selle, en quelque sorte, pour relancer un programme qui avait déjà fait ses preuves. La formation en gestion n'est pas quelque chose d'aussi séduisant que la construction d'écoles ou de barrages, et ce n'est pas aussi concret qu'apprendre à des policiers comment utiliser des armes, mater des révoltes ou mener des enquêtes. Mais à notre avis, ce n'est pas la formation technique qui amènera l'Afghanistan à l'autonomie. Je dirai même que les propositions faites par le Canada de renforcer la capacité technique ne serviront à rien si les organisations n'ont pas les capacités administratives nécessaires pour bien exploiter les compétences techniques.

Nous avons eu des contacts avec nos homologues américains, notamment en juin dernier, à Washington, au moment de la sortie du rapport de l'inspecteur général spécial pour la reconstruction en Afghanistan. Le rapport faisait l'évaluation d'une unité de l'ANP qui avait suivi la formation avec succès, et dont les véhicules et les équipements répondaient parfaitement à tous les critères. Tout était prêt à fonctionner, sauf que personne n'était en mesure de conduire les véhicules. Comme nous l'avons dit à nos hôtes américains, réparer des voitures et des camions est une compétence technique, que je ne voudrais surtout pas sous-estimer. Mais s'assurer qu'on a le personnel compétent pour réparer et conduire les véhicules est une compétence de gestion, qui est tout aussi importante pour attraper des criminels.

Ce cas particulier a fait bouger les choses, si bien que nous faisons maintenant partie d'un consortium qui a présenté une soumission au gouvernement américain pour un contrat de 3 milliards de dollars, pour la restructuration et la formation de l'ensemble de la police nationale de l'Afghanistan, soit 142 000 personnes. Nous nous sommes également alliés à Deloitte Consulting pour explorer les possibilités de renforcement des capacités de la police en Afghanistan, au Soudan et en Somalie.

Notre expérience à Washington a aussi été positive en ce sens qu'elle nous a amenés à constater que nos programmes de formation étaient uniques et très canadiens. Contrairement à nos homologues américains, britanniques ou russes, nous ne parcourons pas le monde pour aller dire aux autres pays ce qu'ils doivent faire, et ça se voit dans notre méthodologie. Je vais vous donner des détails, ou plutôt je le ferai à la fin de ma déclaration, si vous le désirez.

• (1545)

Premièrement, nous sommes beaucoup moins directifs que la plupart des formateurs américains ou européens. Nous n'essayons pas d'imposer des idées occidentales. Nous ne faisons pas la leçon aux participants. Nous essayons plutôt de leur montrer comment un occidental réglerait un problème de gestion qui se pose couramment aux Afghans. Nous travaillons avec eux selon une approche afghane et avec les outils de gestion afghans les mieux adaptés à leur environnement. Au bout du compte, ce n'est plus une idée occidentale, ça devient leur idée à eux. Et comme ils se sont appropriés l'idée, la solution, ils sont plus enclins à l'appliquer pour résoudre le problème.

Deuxièmement, nous utilisons beaucoup de didacticiels vidéo afghans faits sur mesure. Cela montre aux participants que nous avons préparé quelque chose de spécial pour eux, que nous avons fait un effort particulier. Quand je branche le projecteur, ils savent qu'ils vont voir quelque chose de complètement différent, mais ça va aussi plus loin. En Afghanistan, comme vous le savez sans doute, la traduction est un véritable cauchemar. Il est très difficile de se faire comprendre. Eh bien nous avons même constaté que nous avions enrichi le vocabulaire dari parce qu'il y a des mots qui n'existaient pas en dari.

Nous avons produit des vidéos de 140 minutes en dari et en pachoune pour illustrer des scénarios de gestion importants, et nous faisons chaque jour des résumés de ce qui avait été enseigné, pour les participants. Nous leur donnions également des devoirs qu'ils devaient faire chez eux, en utilisant les outils de gestion que nous leur avions enseignés. Nous avons tourné ces vidéos à Toronto, avec des acteurs canadiens d'origine afghane.

Nous avons également utilisé des vidéos pour faire entendre la voix du patron dans la salle de classe, ce qui était crucial. Comme vous le savez, la fonction publique afghane est très autocratique. Lorsqu'un ministre ou un sous-ministre entre dans la salle pour dire aux participants que le programme qu'ils suivent est absolument indispensable à leur carrière et à l'ensemble de l'organisation, et que s'ils n'utilisent pas les outils qu'on leur enseigne, ils ne pourront pas avancer dans leur carrière, croyez-moi, ça fouette la motivation des participants. Nous avons donc enregistré ça sur vidéo, que nous montrons à chaque nouveau groupe d'étudiants.

Enfin et surtout, nous adaptons nos programmes de formation à une stratégie de développement globale pour l'organisation. Nous travaillons avec les dirigeants pour savoir quelle est leur vision des choses, leur objectif, leur avis sur de grands dossiers politiques: les droits de la personne, la lutte contre la corruption, etc. Nous orientons donc le programme de formation en fonction de ces données-là, puisque nous avons auparavant identifié avec le sous-ministre ou avec le ministre que c'était ces choses-là qu'il voulait changer. Ça permet d'inclure toutes ces questions dans le programme de formation.

Cela montre également aux participants quels sont les objectifs de l'organisation, si bien qu'ils se sentent responsables de produire les résultats attendus et de contribuer ainsi aux objectifs de l'organisation. Ils se sentent donc personnellement responsables, et ils travaillent tous vers un objectif commun.

Voilà comment nous avons organisé notre programme de gestion en Afghanistan.

Permettez-moi de vous dire quelques mots au sujet des coûts. Si vous ou l'un de vos collaborateurs suivait le même cours — je suis moniteur au Centre de management canadien —, pour le même cours, en français ou en anglais, vous devriez payer 2 500 dollars par

personne. Nous avons réussi à offrir ce programme à 500 personnes en Afghanistan au même tarif que ce que nous demandons à chaque participant à Toronto. Je pense que c'est très important. Bien sûr, cela ne tient pas compte des coûts de transport et autres, mais sinon, c'est dans ces eaux-là.

Bien sûr, ce coût serait inférieur si les coûts fixes étaient amortis sur un plus grand nombre de participants, surtout si on formait des formateurs militaires pour qu'ils puissent dispenser eux-mêmes le programme. Le seul coût serait alors celui de la formation de formateurs afghans. C'est une question qu'on n'a pas encore suffisamment examinée jusqu'à présent. Pourtant, si on le voulait, c'est quelque chose d'important que le Canada pourrait laisser en héritage à l'Afghanistan.

Je vais maintenant conclure en disant que le renforcement des capacités sécuritaires en Afghanistan ne se limite pas à la formation technique. Il faut également les aider à se doter d'une administration efficace et développer cette administration. Avec une expérience de 1 600 heures d'enseignement en Afghanistan, je crois que nous avons tout ce qu'il faut pour organiser beaucoup d'autres programmes de formation.

Enfin, j'aimerais vous rappeler que le renforcement des capacités administratives prend du temps, et que ce n'est pas quelque chose qu'on peut faire à moitié. Il faut une masse critique à tous les niveaux de l'organisation, du simple technicien au cadre supérieur, en passant par le cadre intermédiaire. Quand on veut qu'une organisation change et devienne plus efficace, plus respectueuse des droits de la personne et plus vigilante dans la lutte contre la corruption, il faut former une masse critique. À la Direction de la sécurité nationale de l'Afghanistan, on estimait que ce nombre était de 3 000. À l'ANP, on estime qu'elle sera de l'ordre de 30 000 personnes et que, par conséquent, il va falloir concevoir des programmes appropriés et adaptés aux besoins, et qu'il va falloir former des formateurs.

• (1550)

Nos programmes de formation en gestion ont fait leurs preuves, et il nous suffira de les modifier un peu en fonction de ce que nous avons appris à la Direction de la sécurité nationale de l'Afghanistan, mais de façon générale, nous sommes prêts à recommencer, d'autant plus que les Afghans nous ont demandé notre aide.

Omar Samad, l'ancien ambassadeur afghan, a dit qu'à son avis, il faudrait organiser au moins 1 000 fois ce genre de programme de formation en Afghanistan. L'actuel ambassadeur afghan vous a invités — et vous l'avez accueilli il y a quelques semaines — à poursuivre les programmes de formation et de développement que vous avez entrepris à la Direction de la sécurité nationale de l'Afghanistan, car c'est la principale organisation responsable de l'exécution de la loi en Afghanistan.

Nous avons hâte de travailler avec l'armée et la GRC pour dispenser à nouveau ces programmes, afin de renforcer les capacités, de développer les organisations et d'amener l'Afghanistan à l'autonomie.

Je vous remercie de m'avoir écouté. Je suis prêt à répondre à vos questions ou à vous montrer des exemples des vidéos que nous utilisons pour nos programmes.

Le président: Merci beaucoup.

Je vais immédiatement donner la parole à un député de l'opposition officielle.

Monsieur Rae, je crois que vous voulez commencer.

L'hon. Bob Rae (Toronto-Centre, Lib.): En effet, monsieur le président.

J'espère que nos témoins comprennent bien que le rôle de notre comité n'est pas de déterminer si la technologie ou la compétence d'une entreprise est meilleure que celle d'une autre. Je crois qu'il est important de préciser que notre comité ne prend pas ce genre de décisions. Certes, nous donnons la possibilité aux témoins de nous parler de ce qu'ils font, mais notre comité ne peut pas recommander une entreprise plutôt qu'une autre.

J'ai eu l'occasion de rencontrer les deux témoins, ainsi que d'autres, au cours des 18 derniers mois. J'estime que ce qu'ils font, chacun dans sa catégorie, est important. Mais il ne faut pas oublier, par exemple, monsieur Luxton, que d'autres entreprises concurrentes conçoivent et fabriquent elles aussi des dispositifs de lutte contre les engins explosifs improvisés. J'imagine même que c'est un secteur qui doit être assez saturé actuellement, car beaucoup d'entreprises essaient de mettre au point de nouvelles techniques pour lutter contre les engins explosifs improvisés.

Ce sont des armes destructrices dans tous les pays où elles sont utilisées. Elles ont un impact considérable sur la population civile au Pakistan et en Afghanistan, en ce moment, mais elles sont aussi utilisées dans d'autres pays. Ce sont des armes qui ne coûtent pas cher, qui sont relativement faciles à utiliser, qu'on peut déclencher avec un cellulaire, et qu'on peut facilement se procurer. Je suppose qu'on déploie autant d'efforts en Europe, aux États-Unis et en Amérique du Nord pour essayer de contrer l'impact de tels engins.

Est-ce que je me trompe?

• (1555)

M. David Luxton: Il faut déployer tous les efforts possibles dans ce domaine, car il n'y a pas de solution magique pour lutter contre ce type d'armes. Mais cela nécessite un certain nombre de choses, ce qui explique qu'il n'y a pas beaucoup de pays qui ont la capacité de se lancer dans ce genre de recherche.

Ce qui intéresse tout particulièrement un certain nombre de pays — et nous savons que cela intéresse assurément les Afghans —, c'est la capacité reconnue du Canada dans ce domaine, une capacité essentiellement due à l'industrie. Bien sûr, ils savent aussi que nos propres forces armées ont fait concrètement l'expérience des engins explosifs improvisés et de leurs conséquences. Le Canada a donc, à l'étranger, la réputation d'avoir des compétences uniques dans ce domaine, tout au moins d'être un chef de file dans ce secteur. Nous sommes souvent l'organisation à qui on s'adresse quand on est à la recherche de solutions. C'est la raison pour laquelle, par exemple, nous sommes les principaux conseillers de l'OTAN et que nous leur offrons ce genre de services dans le cadre d'un contrat pluriannuel.

L'hon. Bob Rae: Sans trop vanter votre propre organisation — et je sais que c'est tout à fait humain —, pourriez-vous me dire, en essayant d'être aussi objectif que possible, pourquoi le Canada en général, et votre entreprise en particulier, sont mieux placés que les autres pour faire ce genre de choses?

M. David Luxton: C'est l'éventail des capacités. Il faut être capable de faire toutes sortes de choses et d'avoir un système bien coordonné pour pouvoir lutter contre les engins explosifs improvisés. Je n'essaie pas de vanter ma propre organisation, mais j'aurais beaucoup de mal — comme beaucoup d'autres dans l'industrie et dans les forces de sécurité — à vous donner le nom d'une autre organisation qui a le même éventail de capacités et qui a autant d'expérience que nous dans le renforcement des capacités d'un grand nombre de pays. Le travail n'est pas toujours fait par Allen Vanguard tout seul; nous travaillons souvent en collaboration et en partenariat avec les forces de sécurité, qui contribuent à la recherche d'une solution. Ça fait partie de l'équilibre à trouver.

L'hon. Bob Rae: Lorsque nous étions en Afghanistan — et je regarde mes collègues car je ne pense pas être en train de faire des révélations intempestives —, on nous a montré toutes sortes de dispositifs et de machines qui servaient à désamorcer et à neutraliser des engins explosifs improvisés. Est-ce qu'on réussit mieux, aujourd'hui, à détecter ces engins ou à brouiller les ondes radio qui servent à les déclencher?

M. David Luxton: Sans révéler de données classifiées, je vous dirai que la menace continue d'évoluer et que les technologies et les méthodes doivent continuer à évoluer en parallèle. En fait, nous faisons beaucoup de recherche fondamentale et appliquée nous-mêmes pour essayer d'anticiper comment la menace va évoluer. Nous fournissons un grand nombre d'équipements comme ceux que vous avez vus, ainsi que des services de formation et d'appui opérationnel, pour pouvoir faire ce dont vous parliez, c'est-à-dire détecter ces engins, d'abord, et ensuite les neutraliser afin de pouvoir s'en débarrasser en toute sécurité.

L'hon. Bob Rae: Je pense que mon collègue, M. Wilfert, avait une question à poser, monsieur le président.

Le président: Oui, et je tiens à prévenir les membres du comité que les libéraux finiront leur tour avant que nous nous rendions à la Chambre pour voter. Ensuite, nous interrompons nos travaux et reviendrons après le vote.

Monsieur Wilfert, vous avez la parole.

L'hon. Bryon Wilfert (Richmond Hill, Lib.): Monsieur le président, je poserai ma question au second tour. Je vais laisser la place à M. Dion.

Le président: Très bien.

Monsieur Dion.

L'hon. Stéphane Dion (Saint-Laurent—Cartierville, Lib.): On va bien finir par s'organiser.

Je vous souhaite la bienvenue.

J'aimerais savoir si c'est vraiment difficile d'apprendre à utiliser ces équipements. Quelle formation cela nécessite-t-il? Combien de temps faut-il pour que quelqu'un apprenne à utiliser ces équipements pour protéger nos soldats?

M. David Luxton: Comme vous pouvez l'imaginer, monsieur Dion, il y a plusieurs niveaux d'utilisation et il y a plusieurs niveaux d'expertise. D'après notre expérience dans un grand nombre de pays, nous estimons qu'il est possible, en relativement peu de temps, d'apprendre le b.a.-ba à quelqu'un qui n'y connaît vraiment rien, c'est-à-dire à détecter et à localiser un engin explosif improvisé et à s'en débarrasser en toute sécurité. Il y a des équipements et des techniques qui sont tout à fait à la portée des forces afghanes, et nous dispensons fréquemment ce genre de formation. Ce sont des choses qu'on peut apprendre relativement facilement.

S'agissant de compétences plus poussées, comme le démantèlement d'un réseau de gens qui financent la fabrication et la pose de ces engins, il faut faire appel à des agences de sécurité afghanes qui sont beaucoup plus structurées.

Mon collègue a mentionné la Direction de la sécurité nationale de l'Afghanistan, dont vous avez certainement entendu parler. Ceux qui y travaillent sont tous des professionnels. Ils sont très impressionnants, et ils ont tous la capacité d'apprendre à se servir des équipements et des techniques de lutte contre les engins explosifs improvisés que nous fournissons habituellement, et qui leur permettront de rassembler un maximum de données de renseignement sur les réseaux d'engins explosifs improvisés.

• (1600)

Le président: Monsieur Dion, je vous prie d'être très bref.

L'hon. Stéphane Dion: La maintenance de ces équipements est-elle compliquée?

M. David Luxton: Non, ils sont conçus de telle façon que leur maintenance est simple, et qu'elle peut être effectuée aussi bien par les forces afghanes que par les Forces canadiennes ou d'autres forces de l'OTAN. C'est un avantage important de nos systèmes. Justement, les pays préfèrent souvent les solutions canadiennes car c'est la caractéristique de ce que nous fabriquons. D'autres pays, par contre, vont fournir des équipements, mais une fois qu'ils les ont livrés, bonne chance à l'utilisateur! Ce qu'il faut faire, bien sûr, c'est fournir, en même temps que les équipements, la formation et la maintenance pour toute la durée de vie du produit, afin d'assurer la pérennité des capacités de lutte contre cette menace qui continue d'évoluer.

Le président: Nous allons interrompre nos travaux, et nous les reprendrons après le vote. M. Bachand pourra alors poser ses questions.

• _____ (Pause) _____

• (1645)

Le président: Nous allons reprendre nos travaux.

Nous poursuivons notre discussion avec les représentants d'Allen Vanguard Corporation et du IPA Group.

Je vais donner la parole à M. Bachand, du Bloc, pour des questions ou des commentaires.

[Français]

M. Claude Bachand (Saint-Jean, BQ): Merci, monsieur le président. Je souhaite la bienvenue aux représentants des industries.

J'aimerais connaître la signification de votre acronyme. J'imagine que le *I* est pour Inns et que le *P* est pour Poapst. Quant au *A*...

[Traduction]

M. John Inns: Associés.

M. Claude Bachand: Associés?

M. John Inns: Oui.

M. Claude Bachand: Donc, vous vous entendez très bien.

M. John Inns: Oui.

[Français]

M. Geoff Poapst (directeur, IPA Group): Certains prétendent que ça veut dire *India Pale Ale*.

M. Claude Bachand: Cet après-midi, j'ai navigué sur Internet, mais on n'y trouve pas grand-chose. Y a-t-il une raison pour laquelle votre compagnie n'a pas de site Web? La seule chose que j'ai trouvée était cette citation de l'honorable Peter MacKay:

[Traduction]

« On ne gagnera pas la guerre en Afghanistan uniquement avec les armes. Il va falloir manifestement aider le gouvernement afghan à offrir davantage à sa population. »

[Français]

Comment se fait-il...?

M. Geoff Poapst: En effet, on n'a pas de site Web, parce que ça coûte très cher. Nous ne sommes que deux et jusqu'ici, nous nous sommes contentés de rédiger des cours de formation, tout simplement.

M. Claude Bachand: Plus tôt, vous ai-je entendu dire que vous aviez donné de la formation à 500 personnes en Afghanistan, au coût de 2 500 \$ par personne?

M. Geoff Poapst: C'est à peu près cela, oui. Les frais de sécurité et de transport ne sont pas inclus, mais la mise au point et la livraison des cours le sont.

M. Claude Bachand: Je dois vous avouer que je ne trouve pas que vos références sont très bonnes. En effet, vous mentionnez la DNS et M. Duke. Or on connaît l'importance que ce dernier accorde aux tribunaux et la complète liberté qu'il veut que le SCRS ait. J'ai beaucoup de réserves vis-à-vis de ces deux individus.

Vous dites que vous voudriez donner des cours de gestion pour l'entraînement. Comment voyez-vous le fait que 950 soldats vont donner de l'entraînement aux forces armées afghanes? Voudriez-vous être impliqués avec eux? Comment voulez-vous procéder?

M. Geoff Poapst: On s'adresse premièrement à NDS, à nos collègues à Washington et à la police nationale, mais pas vraiment à l'armée. Toutefois, il se peut bien que cette espèce de formation ait déjà débuté avec nos forces et les autres.

[Traduction]

M. John Inns: Puis-je ajouter quelque chose?

Nous avons constaté, en Afghanistan, que le volet formation des formateurs n'était pas très développé. Il y a par contre beaucoup d'activités de mentorat. En fait, nous avons essayé d'encourager des gens de la Direction de la sécurité nationale de l'Afghanistan à suivre une formation pour donner à leur tour des cours de formation.

Comme nous avons mis au point un programme de formation des formateurs, que nous avons déjà dispensé avec succès en Amérique du Nord, nous aimerions reproduire ce modèle ailleurs en utilisant la méthodologie dont nous avons parlé tout à l'heure dans notre déclaration, parce que nous pensons que c'est la plus efficace. Si les militaires l'utilisaient, ils deviendraient des formateurs plus efficaces.

[Français]

M. Claude Bachand: Monsieur Luxton, dans votre document, vous dites qu'il existe des carences critiques dans les ressources de l'OTAN pour lutter contre les dispositifs explosifs de circonstance.

Pouvez-vous décrire sommairement les carences critiques qui existent à l'OTAN?

• (1650)

M. David Luxton: Avec votre permission, je répondrai à la question en anglais. Comme mon collègue, je parle français version hockey dans la rue.

[Traduction]

Ce que nous voulons dire, c'est que l'OTAN n'a pas les ressources suffisantes pour renforcer la capacité des Afghans à lutter contre les engins explosifs improvisés. L'Alliance est pourtant bien consciente de la nécessité de le faire, et elle voudrait que ça se fasse. Ses ressources en la matière souffrent de carences considérables, mais elle s'efforce, je crois, d'y remédier. Il faut bien sûr ajouter à cela les capacités nettement insuffisantes des Afghans pour lutter contre les engins explosifs improvisés.

C'est à ce niveau-là que, nous l'espérons, Allen Vanguard pourra prochainement jouer un rôle crucial, c'est-à-dire en fournissant au gouvernement afghan les conseils nécessaires d'abord pour élaborer une stratégie, et ensuite pour planifier le renforcement de ces capacités et pour former les hauts-fonctionnaires des organismes de sécurité afghans qui deviendront alors les chevilles ouvrières d'un système national de lutte contre les engins explosifs improvisés. À partir de là, il s'agira de mettre en place les programmes d'équipement et de formation des unités spécialisées qui assureront, toutes ensemble, une protection collective et efficace contre les engins explosifs improvisés.

[Français]

M. Claude Bachand: Quand vous parlez du Commandement suprême allié Transformation, de l'instruction et de la doctrine, parlez-vous de Norfolk?

[Traduction]

M. David Luxton: C'est à la fois l'OTAN, la FIAS, et la Mission OTAN de formation en Afghanistan (NTMA) — je suppose que vous connaissez toutes ces organisations. Il se pourrait que le Commandement allié Transformation ait un rôle à jouer, parce que...

M. Claude Bachand: Mais l'organisation est bien établie à Norfolk?

M. David Luxton: Oui.

M. Claude Bachand: Bien, c'était ce que je voulais savoir.

M. David Luxton: Oui.

[Français]

M. Claude Bachand: Finalement, vous parlez de l'importance de la capacité de collecter et d'utiliser les renseignements. C'est une tâche qui est souvent confiée aux militaires. Verriez-vous une espèce de coopération avec les militaires pour qu'ils vous retransmettent l'information et les renseignements?

C'est vrai que c'est très important. Les gens savent parfois où sont les bombes, et souvent, les officiers militaires prélèvent ces renseignements. Y a-t-il un problème, selon vous, si les officiers militaires retransmettent les renseignements à une entreprise privée qui les secondent dans leurs efforts pour trouver des dispositifs explosifs de circonstance?

[Traduction]

M. David Luxton: S'agissant du renforcement des capacités sécuritaires, l'entreprise privée ne participe normalement ni à la collecte du renseignement ni à la lutte contre les engins explosifs improvisés. Son rôle consiste plutôt à fournir des plans, un cadre de travail, des programmes de formation ainsi que des équipements pour renforcer ces capacités. Les échanges d'information et de renseignements dont vous parlez se font plutôt entre deux organismes, mais pas avec une entreprise privée.

Le président: Nous allons devoir en rester là. Merci beaucoup.

Je vais maintenant donner la parole à un député ministériel.

Monsieur Hawn.

L'hon. Laurie Hawn (Edmonton-Centre, PCC): Merci, monsieur le président. Je vais partager mon temps avec M. Dechert, vu le peu de temps qu'il nous reste.

Monsieur Inns, on parle de concentrer les activités de la Direction de la sécurité nationale de l'Afghanistan, et vous connaissez cette organisation. Lorsque nous étions en Afghanistan, en juin dernier, le chef de la commission indépendante des droits de la personne, Nadir

Amiri, nous a dit que la Direction de la sécurité nationale de l'Afghanistan s'était beaucoup améliorée.

En savez-vous assez sur la Direction de la sécurité nationale de l'Afghanistan pour nous dire s'il y a vraiment eu des progrès, par rapport à l'époque où vous avez commencé à travailler avec eux?

M. John Inns: Monsieur le président, je ne peux vous faire part que de simples constats.

Lorsque nous avons procédé à l'évaluation des besoins, en collaboration directe et indirecte avec M. Saleh, celui-ci a insisté pour qu'on mette l'accent sur les droits de la personne, et pour qu'on inclue un module important sur les valeurs et l'éthique, afin que les agents du renseignement respectent rigoureusement les droits de la personne. Nous avons conçu le programme en conséquence, et c'est pour ça que j'ai dit tout à l'heure dans ma déclaration liminaire que nous avions tenu compte, pour le plan de développement de l'organisation, des grands objectifs énoncés par le ministre lui-même.

Je ne sais pas ce qu'il en était auparavant, mais je peux vous dire par contre que M. Saleh nous a demandé d'insister tout particulièrement sur les droits de la personne dans la préparation du programme.

C'est donc ce que nous avons fait. Nous avons justement utilisé une vidéo pour illustrer le thème des droits de la personne au sein d'une organisation, et elle a d'ailleurs été bien accueillie. Nous avons eu le même genre de discussions avec celui qui dirigeait les prisons pour la Direction de la sécurité nationale de l'Afghanistan. Il n'a manifesté aucune réticence face à l'obligation de respecter les droits de la personne dans l'exercice de ses fonctions.

• (1655)

L'hon. Laurie Hawn: Je suis désolé de vous interrompre, mais il nous reste très peu de temps. D'après ce que vous nous dites, il est donc tout à fait possible de former ces gens-là.

M. John Inns: Tout à fait. Ils ont manifesté une grande soif de connaissance pour pratiquement tous les sujets que nous avons abordés. Je crois que le taux d'analphabétisme est moins élevé à la Direction de la sécurité nationale de l'Afghanistan que dans les autres organisations. Ces gens-là sont loin d'être stupides, et ils comprenaient parfaitement ce dont nous leur parlions.

L'hon. Laurie Hawn: Monsieur Luxton, vous avez parlé d'environ 300 équipes de lutte contre les engins explosifs improvisés. Combien de personnes y a-t-il dans une équipe? Combien de temps faut-il pour former une équipe, et, en principe, combien de temps faudrait-il pour en former 300?

M. David Luxton: Ce serait un effort à long terme, et je veux dire par là que, d'ici à 2014, on devrait avoir le temps de former autant d'équipes. Ce sont des équipes généralement assez réduites, très spécialisées, et ça prend du temps.

Certes, un nouvel engagement a été pris, dans un horizon qui permettra de rassembler tous ces éléments. En effet, il ne s'agit pas simplement de former ces équipes, il faut aussi s'assurer qu'elles sont déployées dans le contexte d'une stratégie globale, laquelle nécessitera un plan de mise en oeuvre qui comprendra la formation de mentors et l'encadrement de ceux qui formeront ces équipes, sans oublier la fourniture des équipements nécessaires.

Cela ne va donc pas se faire du jour au lendemain, mais l'impact se fera sentir rapidement, très certainement d'ici à 2014. Je pense que — avec les ressources adéquates et la volonté d'y parvenir —, on réussira à créer une capacité afghane très substantielle d'ici à 2014, voire avant.

L'hon. Laurie Hawn: Pour ce qui est de l'analyse judiciaire du renseignement, quel rôle pourriez-vous jouer? Je veux parler de la recherche et de l'identification de celui qui a fabriqué l'engin explosif improvisé. Votre entreprise participe-t-elle à ce genre d'activité ?

M. David Luxton: Nous y participons activement. Nous sommes en train d'assurer l'opérationnalisation de ce type de capacité pour les Forces canadiennes. C'est précisément l'un des rôles que nous jouons dans le cadre de cette approche intégrée de la lutte contre les engins explosifs improvisés.

Avec les laboratoires judiciaires de campagne, comme on les appelle, nous pouvons faire des analyses et des interprétations complètes des données rassemblées. Notre rôle consiste à fournir aux laboratoires les outils d'analyse nécessaires, à apprendre aux gens comment s'en servir, et à leur enseigner comment bien intégrer tout cela dans le contexte des réseaux d'engins explosifs improvisés qui financent ce genre d'activité, afin que les données rassemblées permettent de traîner en justice ceux qui participent à ces réseaux.

L'hon. Laurie Hawn: Merci.

M. Bob Dechert (Mississauga—Erindale, PCC): Messieurs, je vous remercie de l'excellent travail que vous et vos collègues accomplissez en Afghanistan.

Je vais commencer par vous, monsieur Inns. D'aucuns prétendent que la Direction de la sécurité nationale de l'Afghanistan et l'armée et la police afghanes n'ont pas à être formées par qui que ce soit étant donné que les moudjahidines ont été capables de vaincre l'armée soviétique dans les années 1980. Qu'en pensez-vous, vous qui avez dispensé de la formation là-bas?

M. John Inns: Il est indéniable, d'après ce que nous avons constaté, que ce que nous avons présenté aux gestionnaires et aux dirigeants de la Direction de la sécurité nationale de l'Afghanistan a été fort bien accueilli.

En revanche, il y a un certain nombre de personnes avec qui ça n'a pas marché. On parlait tout à l'heure de transformer une culture de gestion autocratique en une culture participative, et il y a des gens qui étaient incapables de changer de paradigmes. Comme ils en étaient incapables, ils ne pouvaient pas demander à leurs subordonnés de s'engager à produire des résultats.

Ceux qui ont compris qu'il était possible d'obtenir les résultats recherchés en changeant de paradigme se sont engagés dans cette voie.

• (1700)

M. Bob Dechert: Vous pensez donc que des membres de la Direction de la sécurité nationale de l'Afghanistan, de l'armée et de la police afghanes ont besoin de cette formation pour prendre la relève de la FIAS et assurer à tous le même niveau de sécurité?

M. John Inns: À mon avis, il ne fait aucun doute que ce type de développement organisationnel est absolument nécessaire.

Nous avons constaté que, au sein des organismes afghans responsables de l'exécution de la loi, on ne fait pas beaucoup de planification stratégique. Je soupçonne que c'est aussi le cas dans l'ensemble de leur fonction publique, mais je ne connais pas les autres secteurs. Les gens ne semblent pas avoir de vision précise de l'objectif qu'ils veulent atteindre, si bien qu'ils se contentent de réagir aux événements, ce qui n'est pas toujours très efficace.

M. Bob Dechert: Combien d'employés de la Direction de la sécurité nationale de l'Afghanistan que vous avez formés travaillaient déjà dans cette organisation dans les années 1980?

M. John Inns: Beaucoup. J'ai été franchement surpris lorsque M. Saleh a annoncé, alors qu'il était à côté de moi pendant la cérémonie de remise des diplômes, que tous ces gens-là avaient été formés par le KGB. J'ai été vraiment surpris.

M. Bob Dechert: Ils étaient donc dans l'autre camp, ils ne luttaient pas contre les Soviétiques. Ils étaient donc du côté des Soviétiques à l'époque. C'est intéressant.

Où donniez-vous la formation, en Afghanistan?

M. John Inns: À l'académie de la Direction de la sécurité nationale de l'Afghanistan, pas loin de l'hôtel Intercon...

M. Bob Dechert: C'est à Kaboul?

M. John Inns: Oui, et les participants venaient de toutes les régions du pays.

M. Bob Dechert: Au niveau de la sécurité, comment cela se passait-il pour vous et pour vos employés, quand vous étiez en Afghanistan?

Le président: Ce sera votre dernière question.

Allez-y.

M. John Inns: L'ambassade s'est très bien occupée de nous. Nous ne logions pas à l'ambassade, ni dans le quartier diplomatique de Kaboul, car nous voulions être le plus près possible de l'académie de la Direction de la sécurité nationale de l'Afghanistan.

M. Bob Dechert: Vous êtes-vous sentis menacés de quelque façon que ce soit?

M. John Inns: Nous avons reçu des menaces directes d'attentats à la bombe, mais rien...

M. Bob Dechert: Mais vous ne vous inquiétiez pas pour la sécurité de vos employés?

Le président: Nous allons devoir mettre un terme à cette discussion.

Monsieur Dewar, vous avez sept minutes.

M. Paul Dewar (Ottawa-Centre, NPD): Merci, monsieur le président.

Je remercie les témoins d'être ici aujourd'hui.

Mes questions s'adressent aussi au IPA Group.

Vous dites, à la page trois de votre déclaration liminaire, que le rapport de l'inspecteur général spécial des États-Unis faisait état de la situation sur place et indiquait que les équipements étaient disponibles mais que personne n'était capable de s'en servir.

Ça me rappelle ce qui se passait dans le secteur du développement international dans les années 1970. On installait des systèmes d'irrigation sophistiqués et quand on s'en allait, les équipements rouillaient.

Ce qui m'intéresse tout particulièrement, c'est cette évaluation. Y en a-t-il d'autres qui ont été faites, à votre connaissance? La vérificatrice générale fait des audits de certains programmes, mais quand il s'agit de déterminer si les ressources ont bien été optimisées et si tout se passe bien, sur le terrain, d'un point de vue canadien, savez-vous si d'autres évaluations de ce genre ont été faites, en dehors de votre propre projet? Vous avez sans doute fait une évaluation interne, mais y en a-t-il d'autres qui ont été faites, à part celle de l'inspecteur général spécial des États-Unis?

M. John Inns: Je ne pense pas.

M. Geoff Poapst: Le rapport SIGAR, comme on l'appelle, est très intéressant.

M. Paul Dewar: Bien. Je trouve qu'il faudrait d'autres analyses de ce genre. En fait, comme vous le savez sans doute, nous avons du mal à savoir précisément combien nous investissons dans la mission en Afghanistan.

C'est une question qui m'intéresse d'autant plus que nous avons changé nos priorités en matière d'engagements financiers pour la mission. Jusqu'à il y a environ deux semaines, il était question d'environ 550 millions de dollars, pour une mission quasi exclusivement civile. Aujourd'hui ça a changé, comme vous le savez, et c'est passé à 100 millions de dollars pour la mission civile et à 1,5 milliard de dollars pour la formation militaire.

J'ai demandé au gouvernement de nous dire exactement ce qu'il en était, mais il est incapable de le faire. En fait, les derniers témoins que nous avons entendus sont restés perplexes parce que les choses avaient changé et qu'ils n'avaient pas été informés.

Je voudrais donc vous demander si votre travail...? Est-ce que...? Je ne sais pas si vous avez lu le document du Conseil du Trésor qui a été publié en août dernier et qui contient une description détaillée de ces investissements.

Estimez-vous que le travail que vous accomplissez relève davantage de la mission civile ou de la formation militaire?

• (1705)

M. Geoff Poapst: À mon avis, ça pourrait être aussi bien l'un que l'autre, parce que les soldats qui sont là-bas vont aussi enseigner des compétences techniques — dans un contexte militaire, je suppose — ainsi que des compétences en gestion et en stratégie. Il n'y a aucune raison pour que ces formateurs très qualifiés — et je suppose qu'ils le sont — ne dispensent pas eux-mêmes nos programmes de formation, avec la méthodologie que nous avons mise au point. Il en va de même pour les membres de la GRC qui ont travaillé là-bas, notamment comme mentors, à la Direction de la sécurité nationale de l'Afghanistan et à l'ANP.

Mais vous pourriez tout aussi bien considérer notre organisation comme une organisation civile et indépendante, surtout en ce qui concerne l'élaboration d'un programme de formation de formateurs afghans. Ça pourrait donc être l'un ou l'autre.

M. Paul Dewar: Je constate que l'essentiel de votre travail était en majeure partie en dehors du secteur militaire, puisque vous avez surtout travaillé avec la Direction de la sécurité nationale de l'Afghanistan.

M. Geoff Poapst: Oui.

M. Paul Dewar: Je trouve cela intéressant, puisque vous dites que vous y avez travaillé jusqu'en 2009, c'est bien ça? Qu'est-ce qui s'est passé? Vous avez dit qu'avec les élections en Afghanistan, les gens n'avaient plus le temps de suivre votre programme. Je suppose qu'ils ont été redéployés. Avez-vous proposé de poursuivre le travail que vous aviez entrepris?

M. John Inns: Oui, le ministère de Affaires étrangères et la GRC nous ont demandé à deux ou trois reprises de présenter une autre soumission. C'est ce que nous avons fait une première fois, mais ils nous ont alors répondu qu'ils ne pouvaient pas nous donner le feu vert parce qu'ils n'avaient pas d'argent. La deuxième fois, quand nous avons été invités à représenter une soumission au ministère, celui-ci nous a répondu qu'il avait l'argent, mais qu'il n'avait pas le temps. Maintenant, ils nous recontactent pour nous dire qu'ils ont reçu une demande officielle pour que nous poursuivions notre programme à la Direction de la sécurité nationale de l'Afghanistan, mais qu'ils ont les ressources pour former seulement 225 personnes, et que la formation

pourra commencer au prochain exercice financier. Voilà où nous en sommes pour l'instant.

Nous estimons que nous avons besoin de former une masse critique, et que ce n'est pas à un fonctionnaire de l'édifice Pearson de décider qu'il ne faut former que 225 personnes.

M. Paul Dewar: Je voudrais être sûr de bien comprendre. Vous dites qu'ils vous ont demandé de présenter une soumission, ce que vous avez fait, et qu'ensuite ils vous ont dit qu'ils n'avaient pas d'argent?

M. John Inns: C'est exact.

M. Paul Dewar: Et que ça s'est produit à trois reprises?

M. John Inns: Oui.

M. Paul Dewar: Je suppose que c'est au gouvernement de déterminer ce qu'il va faire, et que c'est à ce moment-là que vous aurez une réponse définitive, mais quand vous parlez d'exercice financier, c'est le prochain exercice financier?

M. John Inns: Oui, en avril 2011.

M. Paul Dewar: J'avais cru comprendre qu'une soumission avait été présentée au Conseil du Trésor, ce qui aurait permis de débloquer des fonds pour ce genre de formation. Je regrette que cela n'ait pas abouti car vous auriez peut-être obtenu une réponse plus tôt. Je sais que mes collègues de l'autre parti auraient bien aimé le savoir avant de signer l'entente, mais c'est leur problème.

Monsieur Luxton, j'aimerais vous poser une question très simple au sujet de votre travail. Il me semble que la meilleure façon de lutter contre les engins explosifs improvisés est d'empêcher les gens de les poser, je suis sûr que vous y avez pensé et que vous essayez d'identifier les sources, et que vous ne vous contentez pas de former les gens qui désamorceront et démantèleront ces bombes. L'une des difficultés, et nos gens sur place nous en ont souvent parlé, est que ceux qui fabriquent ces bombes modifient leurs méthodes, et que vous êtes toujours en train d'essayer de les rattraper. C'est un peu la même chose qui se passe avec ceux qui piratent les ordinateurs.

Mais justement, pour lutter contre le piratage d'ordinateurs qui peut faire des dégâts considérables, certains ont eu l'idée géniale d'attirer ces pirates dans notre camp. Nous avons déjà des Russes que nous avons reconvertis en agents spéciaux et qui sont actuellement à la recherche des talibans. Je me demande si on ne pourrait pas adopter la même approche dans le cas des engins explosifs improvisés, afin d'attirer des gens de l'autre camp vers notre propre camp et vers les forces de coalition pour nous aider à lutter contre les engins explosifs improvisés.

Le président: Je vais vous demander d'être bref.

M. David Luxton: L'approche intégrée qui a été adoptée pour la lutte contre les engins explosifs improvisés comprend une part de renseignement humain, par conséquent ça en fait partie. Bien sûr, c'est le type de renseignement le plus précieux. Je ne pense pas pouvoir vous en dire davantage là-dessus, mais c'est un élément important.

M. Paul Dewar: Merci.

Le président: Merci.

Monsieur Dechert, vous avez la parole.

M. Bob Dechert: Merci, monsieur le président.

Monsieur Inns, pouvez-vous me confirmer, suite à l'échange que vous venez d'avoir avec M. Dewar au sujet des fonds alloués à la formation, que le ministère des Affaires étrangères vous a dit que ces fonds étaient désormais disponibles?

• (1710)

M. John Inns: Oui.

M. Bob Dechert: Bien, merci. Je voulais être sûr d'avoir bien compris.

Lorsque notre comité s'est rendu en Afghanistan en juin dernier, on nous a dit que, dans de nombreuses régions du pays, les écoles étaient restées fermées pendant la majeure partie des 30 dernières années, vu les nombreux conflits qui ont ravagé ce pays. D'après ce que vous avez constaté, quel est le taux d'analphabétisme à la Direction de la sécurité nationale de l'Afghanistan? Et si c'est un problème, qu'avez-vous fait pour y remédier?

M. John Inns: Comme je l'ai dit tout à l'heure, la Direction de la sécurité nationale de l'Afghanistan a la réputation d'être l'élite en quelque sorte de la fonction publique afghane. Certains participants étaient analphabètes, mais ils se faisaient aider par leurs collègues. Des programmes de formation de base ont été mis à la disposition de la Direction de la sécurité nationale de l'Afghanistan, qui essaie de remédier à ce problème dans toute la mesure du possible. Ce n'est donc pas un gros problème à la Direction de la sécurité nationale de l'Afghanistan, contrairement aux rumeurs qui circulent au sujet de l'ANP.

M. Bob Dechert: C'est sans doute le cas avec la police.

Excusez-moi, monsieur Poapst, vous aviez quelque chose à ajouter?

M. Geoff Poapst: Je voulais simplement dire que c'est justement là un des grands avantages de notre formation par vidéo en dari, en pachoune, en kadu, en tadjik, quels que soient les besoins, en ce sens que les participants n'ont pas besoin de lire.

M. Bob Dechert: Tout est visuel, et...

M. Geoff Poapst: Tout n'est pas visuel, mais le programme est facile à adapter à un auditoire complètement analphabète. Nous savons tous que les gens qui sont analphabètes ne sont pas des imbéciles; ils ne savent tout simplement pas lire. Il faut donc se mettre à leur portée, sinon ils ne viennent plus.

M. Bob Dechert: Vous avez dit tous les deux que ce n'était pas un gros problème à la Direction de la sécurité nationale de l'Afghanistan, que ça l'était peut-être dans d'autres organisations, mais qu'il y avait des façons d'y remédier.

M. John Inns: Avec les encouragements de l'ambassadeur Hoffmann, nous avons eu des discussions très préliminaires avec des responsables de l'ANP. Ils estiment que le programme pourrait être appliqué chez eux, mais qu'il faudrait, et ce sont leurs propres termes, qu'il soit « simplifié » pour le personnel de l'ANP.

Comme l'a dit Geoffrey, les modèles fondamentaux sont présentés dans une vidéo. En réduisant le nombre de mots de trois syllabes de la présentation et en simplifiant les diapositives, on pourrait facilement communiquer le message à une personne analphabète.

M. Bob Dechert: Merci.

L'hon. Laurie Hawn: Monsieur Luxton, vous avez parlé de la menace qui évolue, une lutte entre espions en quelque sorte, et vous avez dit qu'il fallait être capable d'anticiper cette menace. Dans quelle mesure y parvenons-nous, et est-ce vraiment important?

M. David Luxton: Nous constatons, grâce aux progrès réalisés par les forces de l'OTAN pour la protection de leurs propres troupes, que des avancées spectaculaires ont été réalisées au cours des années. Aujourd'hui, c'est une menace qui perdure, mais elle est très bien gérée par les forces de l'OTAN.

Les forces afghanes pourraient fort bien acquérir ce type de capacité. On n'en est pas encore là, on en est même encore loin. Il y a du travail très rudimentaire à faire, mais il y a aussi toutes sortes d'autres aspects importants qu'il faudra couvrir afin de faire acquérir aux forces de l'OTAN la même capacité qu'ont aujourd'hui les forces de la FIAS. Nous savons aujourd'hui, grâce aux progrès réalisés par les forces de l'OTAN dans leur lutte contre les engins explosifs improvisés, comment contrer cette menace, et c'est tout à fait réalisable.

L'hon. Laurie Hawn: Peut-on dire que la majeure partie de ces engins explosifs improvisés sont de fabrication assez rudimentaire?

M. David Luxton: Elles sont parfois très rudimentaires, mais cela ne signifie pas qu'elles sont faciles à détecter. Parfois, elles sont même encore plus efficaces. Il est plus difficile d'en dépister les fabricants. Il n'est pas facile de les identifier. C'est la raison pour laquelle il faut avoir beaucoup de cordes à son arc, si je puis m'exprimer ainsi, pour lutter contre les engins explosifs improvisés.

L'hon. Laurie Hawn: C'est ce que je pensais. Nous avons en fait besoin de technologies plus sophistiquées pour lutter contre des engins rudimentaires parce qu'ils sont plus difficiles à détecter.

M. David Luxton: Il y en a beaucoup qui nécessitent des technologies spécialisées, mais que n'importe qui peut apprendre à utiliser, y compris les forces afghanes. Il y a certaines techniques et procédures à apprendre, et quand on sait les utiliser, on arrive à détecter les engins explosifs improvisés. Quand on sait utiliser les équipements appropriés, on arrive à neutraliser les bombes une fois qu'on les a détectées. Au fur et à mesure qu'on développe la technologie et la formation, on arrive à mieux connaître le réseau des engins explosifs improvisés et à le cartographier. C'est de cette façon qu'on peut le neutraliser.

• (1715)

Le président: Nous vous remercions d'avoir comparu devant notre comité. Nous sommes désolés d'avoir dû interrompre nos travaux, mais votre témoignage a été très intéressant.

Nous allons faire une pause d'une minute, après quoi nous siégerons à huis clos.

[La séance se poursuit à huis clos.]

POSTE  MAIL

Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

Port payé

Postage paid

Poste-lettre

Lettermail

**1782711
Ottawa**

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :
Les Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0S5*

*If undelivered, return COVER ONLY to:
Publishing and Depository Services
Public Works and Government Services Canada
Ottawa, Ontario K1A 0S5*

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

On peut obtenir des copies supplémentaires en écrivant à : Les Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0S5
Téléphone : 613-941-5995 ou 1-800-635-7943
Télécopieur : 613-954-5779 ou 1-800-565-7757
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca
<http://publications.gc.ca>

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Additional copies may be obtained from: Publishing and Depository Services
Public Works and Government Services Canada
Ottawa, Ontario K1A 0S5
Telephone: 613-941-5995 or 1-800-635-7943
Fax: 613-954-5779 or 1-800-565-7757
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca
<http://publications.gc.ca>

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: <http://www.parl.gc.ca>